CSN

unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Novembre 2009
Volume 23, numéro 9

Un autre Québec est en marche !

page 6

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Michel Giroux, Jorge Herrera, Anne Leblanc, Aude Sainte-Marie, Benoit Taillefer, *La Presse*
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Novembre

2, 3 et 4
Éxécutif syndical I

4
Assemblée générale

9, 10 et 11
Éxécutif syndical II

16 et 17
Trésorerie

18 et 19
Initiation
à la santé sécurité

23, 24 et 25
Accicent
et maladie du travail

25 et 26
Status of women

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Du pain sur la planche!

Le 7 octobre dernier, les délégué-es des syndicats affiliés au Conseil central du Montréal métropolitain - CSN étaient réunis pour l'assemblée générale mensuelle. Le président, Gaétan Châteauneuf, a donné le coup d'envoi de la soirée en faisant un retour sur le Conseil confédéral de la CSN, qui a eu lieu les 22 et 23 septembre.

Lors de ce conseil, les deux priorités de travail de la CSN pour les prochains mois ont été débattues et adoptées. Premièrement, la question des finances publiques au Québec est considérée comme un enjeu majeur dans le processus de sortie de crise. On ne peut pas laisser le gouvernement Charest faire croire à la population que les solutions économiques ne résident que dans les coupures et la tarification des services. Il faut aussi revoir le régime fiscal. Deuxième priorité : les importantes rondes de négociation qui se tiendront tant dans le secteur privé que dans les secteurs public et parapublic. Des milliers de travailleuses et de travailleurs renouvelleront leur contrat de travail dans un contexte de crise, lequel est toujours prétexte pour les employeurs à faire des offres à la baisse. Il y aura donc beaucoup de pain sur la planche.

Dans son discours, Gaétan Châteauneuf a salué le courage de nos membres aux prises avec des conflits de travail qui se distinguent par leur durée et par leur âpreté. Les agents de sécurité du Casino de Montréal (plus d'un an de lock-out) et les artisans du *Journal de Montréal* font preuve d'une détermination exceptionnelle. Il a aussi fait part des récents règlements chez Labatt et aux Hebdos Transcontinental. Finalement, il a de nouveau convié tous les membres à participer activement au 2e Forum social québécois.

Le Honduras

Messieurs **Alfredo Crespo**, Consul général du Honduras, et **Roberto Iraheta** ont brossé un tableau de la situation qui sévit actuellement au Honduras à la suite du coup d'État perpétré le 28 juin dernier. La résistance, concentrée dans le Front national de résistance (FNR), est la cible de la censure médiatique et des actes d'intimidation policière et militaire sont quotidiennement rapportés. Malgré cela, les organisations syndicales, étudiantes, paysannes et les organismes de défense des droits continuent de revendiquer le rétablissement dans ses fonctions du président élu démocratiquement, Manuel Zelaya. De plus, ils demandent au gouvernement canadien de prendre position plus fermement contre le gouvernement illégitime. Faisant suite à cet exposé, l'assemblée générale a adopté une résolution d'appui au peuple hondurien ainsi qu'un appui financier.

L'assemblée générale a aussi reçu **Fannie Charrette et Robert Leduc**, du STT du Centre Dollard-Cormier, et représentants de la *Coalition pour la défense de la confidentialité dans les services sociaux et de santé*. Cette coalition est née pour faire suite au développement, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, de systèmes «d'information clientèle» pour tous les établissements du réseau oeuvrant dans les services de réadaptation en dépendance. Ces systèmes recueillent, auprès des usagers, des renseignements à caractère confidentiel et sont accumulés dans un environnement qui permet à un trop grand nombre d'utilisateurs et d'organismes d'y avoir accès. Cet outil a été implanté au Centre Dollard-Cormier et dans d'autres centres de réadaptation en dépendance et il menace directement la vie privée des patients. La coalition demande donc la fin de la collecte de données confidentielles et un débat public sur l'encadrement législatif entourant la cueillette, la transmission et l'utilisation des données personnelles.

Aussi à l'ordre du jour, les élections municipales du 1er novembre. Une résolution, permettant au CCMM de contribuer au débat électoral municipal en organisant et en participant à diverses activités avec les candidates et les candidats et visant à les amener à débattre de leur programme en lien avec nos orientations, a été adoptée. Sur ce, toutes et tous ont bien hâte de connaître l'issue du vote! À la fin de l'assemblée, le président, Gaétan Châteauneuf a souligné le départ de Hugues Rondeau, conseiller au conseil central depuis de nombreuses années. Les militantes et militants des différents fronts de lutte avec lesquels il a travaillé et ceux à la formation s'ennuieront de la qualité de son travail d'accompagnement ●

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Conférence de Copenhague

Quand le climat divague!

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

La 15e Conférence de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les changements climatiques se tiendra à Copenhague, les 7 et 8 décembre prochain. Ce rendez-vous est d'une importance capitale, puisque l'on y décidera des stratégies à déployer sur la scène internationale pour faire suite au protocole de Kyoto, protocole qui prendra fin en décembre 2012.

Retour vers le futur

Au début des années 1980, les écologistes qui tentaient de sonner l'alarme au sujet du réchauffement climatique se faisaient traiter de «pelleteux de nuages», trop éloignés de LA véritable priorité : le développement économique. Pourtant, tous leurs pronostics se sont réalisés et pire encore, ils ont été dépassés. En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement publiait le Rapport Brundtland, *«Notre avenir à tous»*. Dans ce rapport, qui définit quelles sont les politiques nécessaires pour parvenir à un développement durable, on constatait que l'activité économique mondiale dépassait largement le seuil de ce que les écosystèmes peuvent supporter. 22 ans plus tard, la situation a-t-elle évolué? Oui, mais dans un bien mauvais sens! Toutefois, il existe maintenant un consensus quant à la reconnaissance du fait qu'une augmentation de la température de plus de deux degrés au-dessus du niveau de celle de l'époque préindustrielle aura de terribles répercussions sur la population et sur son habitat. Par exemple, l'augmentation des sécheresses et des inondations, la fonte des glaces et de la neige et l'élévation du niveau de la mer obligeront des milliers d'êtres humains à se déplacer pour assurer leur survie. Le phénomène des «réfugiés climatiques» prendra donc de l'ampleur si rien n'est fait pour renverser la vapeur.

Le Canada nourrice du désastre

Lorsqu'il a ratifié le protocole de Kyoto en 1992, le Canada s'était fixé comme cible de diminuer sa production de gaz à effet de serre (GES) de 6% par rapport à 1990. Le résultat est désastreux : une augmentation de 34%, en grande partie à cause de l'exploitation des sables bitumineux! L'an dernier, le Canada a d'ailleurs été élu «Champion fossile» par le Réseau action climat international, à titre d'État ayant le plus entravé les négociations lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat et pour ses piètres résultats quant à ses engagements. Le Canada n'est cependant pas le seul coupable. De nombreux obstacles sont évoqués quand vient le temps de poser des gestes concrets. Par exemple, les dirigeants canadiens précisent que nos cibles doivent être ajustées à celles des États-Unis. Et Barack Obama, tout en se disant déterminé à agir, invoque la crise économique comme frein aux efforts! Ce n'est certainement pas avec de telles positions, qui ne reposent que sur une logique étroite de l'économie que nous réussirons à améliorer la situation.

De plus, les pays riches, dont le Canada, tergiversent sur l'aide à apporter aux pays pauvres pour qu'ils puissent composer avec les effets des changements climatiques et sur les cibles que doivent se fixer les pays en émergence. Ceux-ci, pour leur part, disent qu'ils n'ont pas à payer pour la négligence passée et actuelle des pays riches, en plus de leur reprocher de faire une lecture de la réalité de leur seul point de vue. Bref, rien n'est simple.

Bien sûr, entre-temps, individuellement, nous devons faire notre part et continuer de poser des gestes écologiquement responsables comme utiliser le transport collectif et actif. Mais nos gouvernements doivent résolument s'engager dans un virage vert et durable et poser des gestes en conséquence : se fixer des cibles réalistes et écologiquement viables, se donner les moyens de les atteindre et soutenir les pays en développement en ce sens. Souhaitons qu'ils le fassent lors de la conférence de Copenhague…

C'est une question de survie!

C'est le 30 octobre que les porte-parole des 475 000 travailleuses et travailleurs regroupés en Front commun ont franchis l'entrée du Secrétariat du Conseil du trésor, à Québec, pour y déposer les demandes syndicales et ainsi enclencher le processus de négociation des secteurs public et parapublic. Pour souligner le caractère exceptionnel de cette journée et en appui à leurs représentants nationaux, des centaines de syndicats à travers la province ont fait un dépôt symbolique auprès de la direction de leur établissement. La grande région du Montréal métropolitain était au rendez-vous. Un reportage à suivre dans notre édition de décembre • • •

Adil Charkaoui

Enfin libre!

Adil Charkaoui, visé par un certificat de sécurité émis par le gouvernement canadien en 2003, est enfin libre. Le 24 septembre dernier, la juge Danièle Tremblay-Lamer, de la Cour fédérale, a ordonné la levée de toutes les contraintes imposées à ce Montréalais d'origine marocaine.

Adil Charkaoui était soupçonné par les autorités fédérales d'être une «cellule dormante d'Al-Qaeda». Il a été emprisonné pendant presque deux ans, puis remis en liberté en étant subordonné à une longue liste de conditions telles l'imposition d'un couvre-feu et de chaperons, l'interdiction de voyager (retrait de son passeport), d'utiliser Internet ou un téléphone cellulaire. Aussi, il devait porter, en permanence, un GPS permettant à l'Agence des services frontaliers du Canada de le suivre à la trace. De plus, son permis d'enseignant lui avait été retiré.

La juge Tremblay-Lamer a estimé que le certificat de sécurité auquel était soumis Adil Charkaoui et les conditions de mise en liberté qui en découlaient étaient rendus caducs, et ce, à cause du retrait de certains éléments de preuve par le gouvernement fédéral. Ce dernier ne souhaitait pas rendre publics ces éléments pour des raisons de sécurité nationale.

Adil Charkaoui tout sourire en enlevant son GPS!

Bien sûr, Adil Charkaoui est heureux d'être enfin un homme libre. Cependant, il considère que toutes ces années passées sous la contrainte et toutes les procédures intentées contre lui ont violé ses droits *: «Ceux qui sont responsables pour ce qui m'est arrivé doivent répondre de leurs actes. Je veux des excuses. Je veux laver ma réputation.»* Pour lui, une page est tournée, mais une autre reste encore à écrire •

Journée des entraidantes et des entraidants

Inscrivez-vous!

Tel qu'il avait été annoncé dans notre édition de septembre dernier, *La journée des entraidantes et des entraidants* se tiendra le jeudi 3 décembre au conseil central. Organisée dans le cadre de la campagne de prévention du suicide 2009, cette journée sera l'occasion de visionner le film intitulé : *Le voyage d'une vie* et de discuter avec sa réalisatrice, madame Maryse Chartrand. Inscrivez-vous donc sans tarder auprès de Carla Blandon, par téléphone, au 514 598-2005 •

La marchandisation de l'éducation

C'est NON!

Le 1er octobre dernier, de nombreuses organisations syndicales, dont la FNEEQ, la FP et plusieurs associations étudiantes ont manifesté dans les rues de Montréal pour exiger le retrait des projets de loi 38 et 44 sur la gouvernance des cégeps et des universités.

Dévoilés le 16 juin 2009, par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, ces projets de loi visent principalement à retirer le pouvoir de gestion aux communautés collégiales et universitaires et s'inscrivent dans le courant de la rentabilisation du savoir.

Les vœux de la ministre

Même si les valeurs fondamentales et la mission du réseau de l'éducation doivent être à l'opposé de la recherche du profit, la ministre de l'Éducation veut que les institutions d'enseignement collégial et universitaire calquent le modèle du privé afin d'être compétitifs sur l'échiquier mondial de l'économie du savoir. Elle propose donc qu'il y ait une majorité de membres externes au sein des conseils d'administration (membres qui seraient nommés par elle-même), de modifier la mission des cégeps et des universités (en faire des lieux de productivité et de recherche ciblée) et de concentrer le pouvoir aux mains des conseils d'administration. De plus, le projet de loi exige la création d'un comité de ressources humaines, qui interférerait avec les conventions collectives et les salaires. Composé d'externes, il aura des comportements typiques du privé. C'est ce genre de comité qui, par exemple, a octroyé les augmentations rétroactives des dirigeants de l'Université de Montréal.

La démocratie est un enjeu majeur dans cette proposition de modification des méthodes de gestion. L'actuelle gestion participative des universités et des cégeps est en danger. Les étudiants et les divers personnels des institutions occupent plusieurs sièges au sein des conseils d'administration, leur appartenance les amène à jouer un rôle très actif parce qu'ils sont captivés et préoccupés par le bon fonctionnement et le maintien de la qualité de l'enseignement de leur établissement. Selon Flavie Archard, responsable du comité éducation du CCMM – CSN : *«Une gestion collégiale des institutions d'enseignement comme les universités et les cégeps est bien davantage garante de transparence et de reddition de comptes qu'une centralisation des pouvoirs vers des conseils d'administration composés majoritairement de gens loin de l'institution, de sa mission et de ses valeurs.»*

Les revendications

Les organisations présentes lors de la manifestation demandent donc, en plus du retrait des projets de loi 38 et 44, que la gestion des institutions d'enseignement appartienne aux membres des communautés collégiales et universitaires en respect du principe de collégialité; la reconnaissance des missions d'éducation, de recherche et de service à la collectivité des cégeps et des universités et leur responsabilité à rendre compte du passé, du présent et du futur, par la préservation, le développement et la transmission des connaissances et, finalement, un réinvestissement massif en éducation postsecondaire afin d'assurer la qualité et l'accessibilité de l'éducation au Québec •

http://quigereleducation.org

FSQ 2009

Un autre Québec est en marche!

Du 8 au 12 octobre, le cœur du quartier latin de Montréal a battu au rythme des pas du deuxième Forum social québécois. Des milliers de citoyennes et de citoyens ont exprimé leurs opinions, échangé leurs expériences, partagé leurs rêves et marché pour diffuser leurs messages de résistance et d'espoir!

Le STIJM - CSN

Attend votre invitation!

Le 1er novembre, le Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* (STIJM-CSN) entrera dans sa 41e semaine de lock-out. Malgré tout ce temps écoulé, aucune séance de négociation n'a eu lieu. L'employeur maintient ses 230 demandes qui ont comme principaux objectifs la réduction du nombre d'emplois syndiqués et la dégradation des conditions de travail des artisans du *Journal*.

De plus, Quebecor ne ménage pas ses efforts pour distribuer largement le journal produit sans ses artisans. Il n'est donc pas rare de voir des camelots offrir gratuitement «l'imposteur» aux abords des stations de métro ou encore à l'angle de rues très achalandées de la métropole. Toutes et tous ne connaissent peut-être pas les enjeux reliés à ce lock-out? Dans ce contexte, le STIJM-CSN serait heureux de rencontrer les membres de votre syndicat afin d'expliquer le conflit de travail. Pour inviter le STIJM à l'une de vos assemblées : com@journaldujournal.ca •

Tribune de la presse

Non aux scabs!

Les journalistes de la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale ont adopté une résolution empêchant l'accréditation de nouveaux journalistes oeuvrant pour une entreprise de presse dont l'une de ses publications vit un conflit de travail. Cette décision fait suite à une demande d'accréditation de journalistes du *Journal de Québec*. Quebecor avait l'intention d'utiliser leur travail pour alimenter son agence QMI, donc éventuellement le *Journal de Montréal*. Il s'agit d'une décision courageuse de leur part, car plusieurs d'entre eux ont subi les pressions de leur employeur. (Bulletin du STIJM (FNC-CSN) no 22). Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale, a avalisé la décision des journalistes de la Tribune de la presse de Québec. Cette décision a été chaudement applaudie par l'organisme •

Des travaux publics

Pour des hôpitaux publics

Le 16 septembre dernier, le Syndicat des employé(e)s du Centre hospitalier de l'Université de Montréal - CSN (SECHUM) et le Syndicat des employé-es du Centre Universitaire de santé McGill - CSN (SECUSM) conviaient leurs membres à une épluchette de blé d'Inde, organisée en

collaboration avec la CSN, afin de dénoncer les projets de construction des mégas-hôpitaux en mode de partenariat public-privé (PPP).

Tenue simultanément sur les 11 sites des deux plus gros hôpitaux universitaires du Québec, cette action d'information a attiré des centaines de travailleuses et de travailleurs inquiets de l'avenir de leur milieu de travail. Lors de la conférence de presse, tenue devant l'Hôpital général de Montréal, les représentants des syndicats locaux, de la CSN, de la FSSS, du CCMM et des Médecins québécois pour le régime public (MQRP) ont réitéré leur préférence pour le mode de construction traditionnel et qu'il est urgent de stopper ces PPP qui grugent temps et argent.

Tout comme il l'a fait pour le projet de réfection de l'échangeur Turcot, le gouvernement du Québec doit revenir sur sa position et renoncer à la reconstruction des hôpitaux en mode PPP. La ministre des Transports, Julie Boulet, avait alors invoqué le contexte de crise économique ainsi que le manque de flexibilité d'un tel mode pour justifier sa décision. La logique ne serait-elle pas de croire que les mêmes arguments sont valables pour les projets du CHUM et CUSM? Il paraîtrait que non! Le 23 septembre dernier, Monique Gagnon-Tremblay, présidente du Conseil du trésor, annonçait que le gouvernement Charest maintenait sa décision et ira de l'avant avec le partenariat public-privé. Bien que la crise économique ait obligé le gouvernement à se questionner, il semblerait que le financement n'est plus une difficulté! Mais la saga

de la reconstruction du CHUM dure depuis des années, peut-être n'en sommes-nous pas encore au fin mot de l'histoire?

Pierre Daoust, président SECHUM, Marie-Claude Goulet, MQRP, Louis Roy, vice-président CSN, Olga Giancristofaro, présidente SECUSM, Francine Lévesque, présidente FSSS et Gaétan Châteauneuf, président CCMM

Jeunes autochtones de Montréal

À la recherche de l'engagement...

Familiariser les jeunes autochtones vivant en milieux urbains, avec le concept de l'économie communautaire afin qu'ils deviennent actifs au sein de leur communauté en créant et en développant des projets adaptés à leurs besoins. Voilà le défi que se sont lancé plusieurs communautés autochtones au Québec dans le but de renforcer l'engagement des jeunes.

Comme point de départ, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), en partenariat avec l'Office Québec Amérique pour la jeunesse (OQJA), a proposé qu'une délégation de six jeunes autochtones, de différentes communautés urbaines du Québec, visite des villages autochtones de l'État du Chiapas, au Mexique. Dans ce coin de la planète, la population a dû faire preuve de créativité, de solidarité et d'une grande motivation pour faire face à plus de 500 ans d'injustice et de pauvreté, résultats de pratiques féodales et de leur abandon par le gouvernement au siècle dernier. Les habitants possèdent donc une vaste expérience dans le domaine de l'entreprenariat communautaire.

De multiples projets

C'est ainsi que de jeunes autochtones de Montréal, de Val-d'Or et de La Tuque ont pu observer des initiatives très diverses d'économie sociale respectueuses des gens et de l'environnement. Prenons pour exemple le projet de culture de champignons organiques poussant sur des épis de maïs et permettant le recyclage de résidus domestiques par compostage. Cette initiative, mise en place par une femme autochtone en collaboration avec sa mère et sa fille, réunit trois générations de savoir-faire dans un projet à l'origine de petite envergure, mais dont les bénéfices et résultats positifs ne font que s'accroître. La production est vendue avant même la récolte!

La délégation des jeunes Autochtones et des habitants du Chiapas au Mexique

D'autres projets, ayant bénéficié d'un financement privé ou gouvernemental, ont été visités et ont permis aux jeunes autochtones des centres d'amitié d'observer l'organisation des communautés regroupant des familles entières. Dans les projets de culture du café, de tissages traditionnels ou de l'élevage de bovins, les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées contribuent, en fonction de leur temps libre, à la réussite de l'entreprise commune, tout en respectant les différentes tâches quotidiennes requises au sein de chaque famille.

Préserver les traditions

L'économie sociale facilite aussi le maintien des structures traditionnelles tout en s'adaptant aux contraintes actuelles, comme la migration de la main-d'œuvre masculine vers les États-Unis, laissant les communautés aux mains des femmes, qui doivent assumer un double rôle. Grâce à ces projets, les femmes peuvent transmettre leur savoir traditionnel, préserver l'usage de leur langue, s'occuper de leur famille, recevoir une juste rémunération et la reconnaissance de leur communauté.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Les jeunes autochtones ont aussi visité un territoire de culture biologique de fleurs en milieu urbain où les Mexicains, malgré un contexte difficile de saturation du marché et donc, de chute des prix, s'impliquent en cherchant de nouvelles subventions, en réorganisant leurs terrains, et ce, dans le but de créer et de développer des projets durables, respectueux de l'environnement et de leurs traditions et surtout, comme ils le disent si bien, de «nuestros hijos» : nos enfants.

Cette initiative a donc permis à Jorge Herrera, Andrew Georges et Taietsaronsere Leclaire, du Centre d'amitié autochtone de Montréal et à trois autres jeunes autochtones du Québec, d'approfondir leurs connaissances sur l'entreprenariat communautaire et surtout de prendre conscience de l'importance de leur rôle de citoyens autochtones engagés •

Jorge Herrera
Coordonnateur du Centre d'amitié autochtone de Montréal

www.rcaaq.info

l'Arc : une œuvre pour Salvador Allende

Le 11 septembre dernier, la Ville de Montréal rendait hommage à un grand homme, Salvador Allende, ancien président du Chili, en inaugurant une œuvre d'art réalisée à sa mémoire, au jardin des Floralies, dans le parc Jean-Drapeau.

Plus de 200 personnes ont participé à la soirée d'inauguration, dont Claudette Carbonneau et Louis Roy, de l'exécutif de la CSN, ainsi que des membres du comité de solidarité internationale du conseil central. Cette soirée fut marquée par la présence d'invitées spéciales, dont Maya Fernandez Allende, petite-fille de Salvador Allende et de Carmen Quintana, plus connue au Québec, puisqu'elle a été traitée à Montréal, en 1986, après avoir été aspergée d'essence et sauvagement brûlée par les militaires chiliens lors d'une manifestation d'étudiantes et d'étudiants contre le régime Pinochet. Au cours de la soirée, le chanteur Richard Desjardins a aussi offert une version espagnole très émouvante de la pièce *Les Yankees*.

Pour une société plus juste

Malgré son court passage à la présidence du Chili, Salvador Allende fait partie des personnages les plus influents de l'Amérique latine. Élu démocratiquement en 1970, il a travaillé à l'établissement d'une société plus juste et plus solidaire, entre autres, en instaurant diverses mesures économiques, sociales, culturelles et politiques, qu'il décrivait comme la «voie chilienne vers le socialisme». Parmi quelques-uns des exemples de réformes, mentionnons la réforme agraire, celle des systèmes de santé et d'éducation ainsi que la nationalisation des mines de cuivre. L'onde de choc de cette dernière mesure s'est fait sentir jusqu'au Québec, puisqu'une des grandes compagnies minières du Québec, la Noranda, était solidement implantée au Chili et donc, visée par cette nationalisation.

Les mesures mises de l'avant par le président Allende ne faisaient évidemment pas l'affaire des grandes compagnies. Ainsi, son programme pour assurer au peuple chilien une répartition de la richesse plus équitable, fut brutalement interrompu par le coup d'État dirigé par le général Augusto Pinochet, appuyé par la CIA, le 11 septembre 1973. Cette journée-là, le président Salvador Allende meurt durant l'attaque de l'édifice du Palais présidentiel.

Ces événements tragiques ont suscité un élan de sympathie au Québec, comme en témoigne l'accueil qu'ont reçu les réfugiés chiliens qui vinrent s'y installer à la suite du coup d'État. Cette manifestation de solidarité de la société québécoise envers le peuple chilien s'est traduite de diverses façons, et ce, plus particulièrement dans le mouvement syndical. En effet, environ une semaine après le coup d'État, le comité de solidarité Québec Chili, dont faisaient partie des dirigeants de la CSN, de la FTQ et de la CEQ (ancêtre de la CSQ), est mis sur pied. Dans les mois qui suivirent, les comités de solidarité avec le Chili se multiplièrent partout au Québec. Ce vaste mouvement de sympathie se démarquait clairement de l'attitude du gouvernement canadien qui s'empressa de reconnaître la junte militaire au lendemain du coup d'État!

Une œuvre marquante

La sculpture symbolisant maintenant la pérennité de l'héritage d'Allende au parc Jean-Drapeau est une œuvre de Michel de Broin. Elle représente un arbre courbé, fermement enraciné, qui plonge sa cime dans le sol, formant ainsi un arc, tels ceux que l'on érige sur les places publiques pour commémorer les victoires. Seulement cette fois-ci, l'arc ne cherche pas à intimider, mais se présente comme une porte à franchir, une ouverture à poursuivre l'œuvre de Salvador Allende. Michel de Broin a élaboré ce concept en s'inspirant des dernières paroles prononcées par Salvador Allende avant de mourir le 11 septembre 1973 :

«*J'ai la certitude que la graine que nous sèmerons dans la conscience et la dignité des milliers de Chiliens ne pourra germer dans l'obscurantisme. Ils (les militaires) ont la force, ils pourront nous asservir, mais nul ne retient les avancées sociales avec le crime et la force. L'Histoire est à nous, c'est le peuple qui la construit*»

Dominique Daigneault
Secrétaire générale CCMM

l'Arc dans le parc Jean-Drapeau

Capsule Environnement

Des outils pour des économies!

Saviez-vous que d'un simple clic vous pourriez avoir un diagnostic personnalisé de votre consommation énergétique et ainsi économiser énergie et argent, tout en augmentant votre confort?

En effet, en vous rendant sur le site Internet d'Hydro-Québec, vous pouvez répondre à un questionnaire concernant votre consommation énergétique et recevoir des informations sur les remises en argent pour les réfrigérateurs ou congélateurs moins énergivores. Aussi, on y explique l'avantage d'utiliser des produits homologués ENERGY STAR, comme des électroménagers qui ont un rendement qui surpasse de 10 à 50% les normes de rendement énergétique minimales du gouvernement du Canada et des portes et fenêtres qui sont de 20 à 40% plus efficaces que les modèles traditionnels.

Sur le site, vous trouverez aussi de l'information sur les programmes Rénoclimat et la Géothermie.

Enfin, si vous êtes branchés à Internet, profitez-en, si ce n'est pas déjà fait, pour vous inscrire à la réception et au paiement de votre facture d`électricité en ligne. Cette démarche est tout aussi valable pour vos factures de câble et pour la majorité des cartes de crédit

Patrice Benoit
Comité environnement et développement durable
CCMM

http://www.hydroquebec.com/mieuxconsommer/index.html

Alexa Conradi

Nouvelle présidente de la FFQ

Le 26 septembre dernier, **Alexa Conradi** a été élue à la tête de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Militante depuis plus de 15 ans, particulièrement dans le mouvement des femmes, madame Conradi se démarque par son esprit rassembleur et sa vision globale des enjeux féministes. La nouvelle présidente a bien l'intention de poursuivre la lutte pour un monde juste et égalitaire : «*Je compte m'investir avec le mouvement des femmes pour faire la démonstration de la pertinence du féminisme encore aujourd'hui. C'est avec une volonté ferme que nous allons faire échec au discours qui laisse croire que l'égalité est atteinte.*» Fort d'une longue tradition de collaboration avec la FFQ, le conseil central lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions

Bienvenue au CCMM - CSN

Dans la foulée de la dissolution de la Fédération autonome du collégial, annoncée au début l'été, une douzaine de syndicats à travers le Québec devaient choisir une nouvelle affiliation. Dans la région du Montréal métropolitain, après les cégeps Lionel-Groulx et Dawson, c'est maintenant au tour du **Syndicat des professeurs du Collège Vanier,** du **Syndicat des professeurs du Cégep André Laurendeau** et du **Syndicat des professeurs du Collège de Rosemont** de joindre les rangs de la FNEEQ - CSN. Avec ces nouvelles affiliations, la FNEEQ-CSN représente 45 des 59 établissements du réseau collégial québécois. Nous leur souhaitons la bienvenue au conseil central!

Au revoir Hugues!

Après 28 années de militantisme et de travail à la CSN, Hugues Rondeau nous quitte pour une retraite bien méritée. Au cours des sept dernières années Hugues était conseiller syndical au CCMM, principalement responsable de la formation. C'est donc le 1er novembre qu'il entreprendra une toute nouvelle aventure dans laquelle il n'existe pas d'agenda! Toute l'équipe du conseil central le remercie et lui souhaite une bonne retraite!

Oser des
solutions durables
Insuffler au Québec un vent déterminant
afin qu'il s'engage dans un virage vert et durable.
Oser la CSN.
CSN